

CR Commission producteur du 28/09/17

Présents : Renée Zehner, Agnès Tosi, Jean-Paul Abadia, Nicole Besse

- 1) Après l'annulation de la fête du 30/09, Agnès a contacté les producteurs concernés.

La gestion des pré-commandes est la suivante :

- Epices et Biograneta, vin de Fanny : livraison le mardi 10 octobre
 - Tome de Mondely et patates douces de Dominique, ils nous enverront un mail quand ils auront choisi une date
 - Alex Franc : il réfléchit au contrat pommes et pense venir un mardi sous le hangar pour discuter avec les adhérents. La récolte de ses courges aura sans doute lieu le samedi 14/10
 - Le Sambuc (apéro au bureau) n'avait pas de pré-commande mais la productrice demande de l'aide et s'il est possible qu'elle fasse une livraison en octobre. La commission est ok, Agnès la contacte pour fixer une date
 - Terre de Solan : Jeanne voit avec ses parents pour une livraison éventuelle en octobre
 - Jus de raisin : livraison à programmer en octobre, Nicole appelle le producteur
- 2) Faire une présentation sur le site des nouveaux producteurs « épices du Volvestre et sel de Noirmoutier » , penser à leur donner les doc producteurs et à leur demander leur adhésion ainsi qu'à Biograneta et à Sambuc
 - 3) **Sel de Noirmoutier** : livraison en octobre, en profiter pour entériner son adhésion
 - 4) **Date des marchés 2017/2018**
 - En décembre : le mardi 5 décembre avec animation musicale de Rémi et Robin (s'ils sont disponibles)
 - Marché le mardi 20 mars 2018
 - Marché le mardi 05 juin 2018

- Fête du GDA ?
- Marché le mardi 4 décembre 2018

5) Un bilan de la fête s'impose :

Suite à la fête de l'an dernier, la commission producteur avait « recalé » 3 producteurs (miel, fromage, fruits) car les produits proposés n'étaient pas bio. Ce fait a été remis en question cette année en ce qui concerne le miel (le mot « bio » n'apparaît pas dans la charte du GDA, tous nos producteurs n'ont pas la certification bio ou Nature et Progrès)

Il faudra avoir une discussion à ce sujet et revoir la charte du GDA peut être à partir de la nouvelle charte des AMAP qui est plus précise
Constitution d'un groupe de réflexion sur ce thème ? à voir avec le CA

6) Composition commission producteur

La commission producteur comprend peu de membres, il faut faire une relance auprès des adhérents pour la renforcer

7) Visite à faire en 2017

Priorité : Les épices du Volvestre et Biograneta qui sont les + proches et les plus récents

Voir avec eux le 10 octobre

Prévoir L'oise gourmande en 2018

- 8) D. Per (producteur de patates douces) demande s'il peut vendre des graines de courges décortiquées : ok
- 9) Contacter Alain Chesneau pour fixer une date de livraison pour le veau avant le marché de décembre s'il ne peut pas venir le 5 décembre
- 10) Nouvelle date de réunion : le mercredi 15 novembre à 14h
Cette date peut être reportée si de nouveaux membres se présentent et ne sont pas dispo à ce moment là et à cet heure là